



Doc. 16324

22 janvier 2026

Désigner le mouvement Antifa comme une organisation terroriste et interdire l'utilisation de ses symboles et signes distinctifs

Proposition de résolution

déposée par M. Malte KAUFMANN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe, des groupes antifas sont responsables d'attaques contre le domicile privé de personnalités politiques et de représentant·es du gouvernement, commettent des actes de violence contre des candidat·es aux élections et perturbent de manière agressive des réunions électorales et des stands d'information tenus par des partis adverses. Ces actes visent à intimider de façon systématique leurs opposant·es politiques et à empêcher les citoyen·nes de se forger une opinion politique éclairée.

En Allemagne, les tactiques militantes des groupes antifas prennent de l'ampleur. Dans la nuit du 3 novembre 2025, Antifa a incendié la voiture de M. Bernd Baumann, membre du Bundestag. D'autres voitures ont également pris feu. Quelques heures plus tard, Antifa a revendiqué cet incendie criminel et a déclaré: «Vous, les dingues de MAGA, vous suivrez Kirk en enfer!»

Le 3 janvier 2026, le réseau électrique de Berlin a été saboté, ce qui a provoqué une panne d'électricité généralisée qui a touché environ 50 000 foyers. Au moins une femme est décédée. Cet attentat a été revendiqué par le groupe d'extrême gauche Vulcano.

Le Président des États-Unis, Donald Trump, a déclaré son intention de classer le groupe Antifa comme «organisation terroriste». Dans une résolution parlementaire, le Parlement des Pays-Bas a fait la déclaration suivante: «Des cellules antifas sont actives [...], menaçant les responsables politiques, perturbant les réunions, intimidant les étudiant·es et les journalistes et [...] ayant recours à la violence». Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, souhaite suivre l'exemple des États-Unis, car Antifa a à plusieurs reprises agressé et gravement blessé des personnes pacifiques.

L'Assemblée parlementaire devrait en faire autant et appeler les États membres à désigner Antifa comme une organisation terroriste et à interdire l'utilisation de ses symboles et signes distinctifs. Ces mesures seraient conformes aux législations nationales qui ont dissous des groupes d'extrême gauche agissant sous le nom d'Antifa ou liés à des cellules antifas et qui recourent systématiquement à la violence politique, la saluent ou l'approuvent verbalement. L'Assemblée devrait aussi appeler les États membres à interdire tout financement direct ou indirect de ces groupes, qu'il soit public ou privé.

Signé (voir au verso)



Signé:

KAUFMANN Malte, Allemagne, CEPA
BALTEN Adam, Allemagne, CEPA
BESSIN Birgit, Allemagne, CEPA
BLENCATHRA David, Royaume-Uni, CEPA
BRABANDERE Bob, De, Belgique, CEPA
DIAS PINTO Ricardo, Portugal, CEPA
ĐORĐEVIĆ Vladimir, Serbie, CEPA
GAVRILĂ Bianca-Eugenia, Roumanie, CEPA
GEVORGYAN Armen, Arménie, CEPA
GRAF Martin, Autriche, CEPA
HOLLIK István, Hongrie, CEPA
JOSSERAND Sylvie, France, CEPA
KEMPF Martina, Allemagne, CEPA
KOCH Heinrich, Allemagne, CEPA
KÖHLER Achim, Allemagne, CEPA
LAMELY Pierre, Allemagne, CEPA
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CEPA
SÁNCHEZ GARCÍA José María, Espagne, CEPA
TIBLOM Victoria, Suède, CEPA
WIECHEL Markus, Suède, CEPA